

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie : № S19-0005669

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : BATIAFAN Société : RAM 16672

Actif Pensionné(e) Autre :

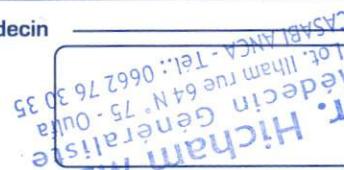
Nom & Prénom : BATIAFAN Date de naissance : 1968

Adresse :

Tél. : 0661911383 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 19/10/2022

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 27/10/2022

Signature de l'adhérent(e) : QAYY

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/10/2022	/	/	Not 80	Dr. Chauvin M.S.

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie H.A.S. - Dr. Chauvin M.S. Elouït - 31350 Toulouse Tél: 05 22 99 03 56	19.10.2022	294,10

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt				

- Médecine Générale
 - Médecine d'Urgences
 - Médecine de Travail
 - ECG • Echographie • Suivi de Grossesse
 - Petite Chirurgie • Saignée Médicale • Circoncision
 - Ex Médecin Urgentiste à l'hôpital Hassan II Tan Tan
 - Ex médecin Urgentiste a l'hôpital Mohamed V Khouribga
 - Ex Medecin Urgentiste a la Clinique des Spécialités Achifaa- CASA
 - Ex Directeur Medical du SAMU Maroc
 - Diplômé de La Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca



- طبل الشغل
 - تخليط القلب + الفحص بالصدى + تنبيه العمل
 - الجراحة المفتوحة + الجراحة الطبية + الغاثنة المصرية
 - طبيب ساقين بقسم المستعجلات بمستشفى الحسن الثاني طانطان
 - طبيب ساقين بقسم المستعجلات بمستشفى محمد السادس بفرعيكة
 - طبيب ساقين بقسم المستعجلات بمصحة الإختصاص الشفاء بالدار البيضاء
 - مدير طبي ساقين (القادسية)
 - خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

Ordonnance

Casablanca, le : 19/10/2022

lotissement ilham, rue 64, N° 75 (à côté de l'hôpital el hassani) ouffa - Casablanca

حي الألفة ، إقامة إلهام، الزنقة 64 الرقم 75 (قرب مستشفى الحسني) الدار البيضاء

GSM :06.61.57.06.67 - Tél. : 0522.93.13.90 E-mail: hichammsid@gmail.com

Lot.:

21423

Exp.:

06.2024

PPV: 136DH50

Arcoxia 60 mg
7 comprimés
P.P.V: 117.80 DH
Distribué par MSD Maroc
AMM 451/16DMP/21/NTO

380
080916-1
6 118001 160020



Laroxyl®

Amitriptyline

PPV: 39DH80
PER: 03/25
LOT: L835

Laroxyl® 40 mg/ml
Amitriptyline
Gouttes buvables 20 ml

6 118001 040407



Fabriqué par **bottu** S.a.s.
82, Allée des Casuarinas - Ain Séba - Casablanca
S. Bachouchi - Pharmacien Responsable